



**Comité technique académique  
03 juin 2014**

## **Déclaration préalable**

Monsieur le Recteur,

Le Sgen-CFDT espère que la nomination, il y a deux mois, de notre nouveau ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se traduira rapidement par des avancées concrètes. Les attentes du public autant que celles des personnels s'avèrent en effet très fortes.

Malheureusement, l'actualité récente pourrait laisser craindre une démarche politique quelque peu différente.

L'annonce par le Ministère de l'Éducation nationale de la suppression de la journée de prérentrée du 29 août a donné une image déplorable de l'Éducation nationale et du dialogue social dans ce ministère.

Une image corporatiste d'abord, puisque, dans cette affaire, on oublie complètement les personnels de vie scolaire, les personnels administratifs et les personnels de direction, qui vont, cette année comme les autres, reprendre le travail bien avant le 29 août sans que personne ne s'en émeuve. Il est d'ailleurs bien évident que nombre de collègues du premier degré se rendent dans les écoles bien avant la date officielle de rentrée sans être couverts sur le plan juridique. Cette focalisation sur les dates de rentrée et de prérentrée continue à entretenir un mythe aussi tenace qu'absurde, qui voudrait que le travail dans l'Éducation nationale se réduise aux cours devant élèves.

Mais cette décision donne surtout une image déplorable du dialogue social tel qu'il se pratique dans l'Éducation nationale. Le jour même où les fonctionnaires font grève et manifestent pour alerter le gouvernement sur leur pouvoir d'achat (qui ne cesse de reculer), sur leurs conditions de travail et l'avenir du service public, on laisse entendre qu'il n'y a pas de sujet plus urgent que celui de décider de la date de la journée de prérentrée dans le secondaire.

Moins on a d'emprise sur la réalité du travail et de la vie des personnels, plus on valorise des sujets dérisoires. Pour le Sgen-CFDT, la paix sociale ne s'achète pas par des mesures symboliques, elle se construit avec des mesures courageuses abordant les problèmes de fond.

C'est pourquoi, le Sgen-CFDT prône la poursuite de la refondation de l'école engagée depuis deux ans afin de construire l'école de la réussite dont notre pays a besoin. Cette école nous l'envisageons bienveillante pour les élèves, attentive aux plus démunis, et réconciliée avec ses personnels.

Comme l'a actée la loi d'orientation et de programmation de juillet 2013, cette refondation de l'école impose de faire de l'enseignement primaire une priorité nationale. C'est d'abord dans les écoles maternelles et élémentaires que se construit la réussite éducative des élèves et que pourra se gagner le pari d'une école réellement démocratisée.

Le Sgen-CFDT se félicite de ce choix, réaffirmé par B. Hamon à travers la « lettre aux membres de la communauté éducative » envoyée le 20 mai dernier.

Cependant, nous tenons à rappeler que cette priorité n'a de sens qu'avec la mobilisation de tous les personnels du premier degré. Or, après des années d'un mépris plus ou moins affiché pour leur travail, nos collègues sont dans l'attente d'un signe fort de reconnaissance de l'importance de leurs métiers et de la qualité de leur engagement.

Cela suppose d'abord une amélioration des conditions d'exercice de leur travail. Pour ce faire, le Sgen-CFDT milite pour une déconnexion entre le temps de classe des élèves et le temps de service des enseignants. La réorganisation de la semaine scolaire et la construction d'un accueil périscolaire des enfants le permettront, et c'est bien pour cette raison que nous avons toujours préconisé l'abandon de la semaine de quatre jours.

Le dispositif « plus de maîtres que de classes », revendiqué depuis longtemps par notre organisation, constitue une des modalités pour le mettre en œuvre ; mais il ne peut être la seule façon de transformer l'intervention pédagogique auprès des élèves.

D'autres voies, lisibles par tous, empreintes de justice, devront être explorées. L'innovation pédagogique n'est payante qu'avec l'implication de ceux qui la pratiquent et le concours des Inspections.

Les collègues du premier degré en font malheureusement l'amère expérience. Effectivement moins bien payés que leurs homologues du second degré, les professeurs des écoles demandent à raison que notre système de rémunération assure enfin une réelle équité. Le protocole catégoriel que le Sgen-CFDT a signé au printemps 2013 a créé l'ISAE. C'est un premier pas, mais il ne saurait suffire : il faut arriver à une parité avec l'ISOE du second degré. Même en période de difficultés budgétaires, nos collègues sont en droit d'exiger de l'Éducation nationale qu'elle valorise de la même manière le travail de tous les enseignants.

Cette reconnaissance due aux personnels suppose également que l'on prenne au sérieux les défis qu'ils ont à affronter, et plus particulièrement l'évolution de leur métier.

Le Sgen-CFDT demande un plan de relance de la formation continue, pour les accompagner dans la mise en œuvre des nouveaux programmes et du socle commun, dans la maîtrise des nouvelles technologies, dans les apprentissages par cycle. Nécessaire pour s'adapter au monde de demain, la formation continue doit aussi donner l'occasion à tous les personnels de l'Éducation nationale de participer à la réflexion sur leur travail et leurs missions, et de s'engager dans la fabrication collective du métier d'enseignant de demain.

Cependant, la reconnaissance ne doit pas être seulement individuelle. Il faut aussi reconnaître l'importance et la valeur des collectifs de travail. Après la création des ESPE, après l'ouverture des négociations sur les métiers de l'enseignement, il apparaît indispensable que la question de l'évaluation soit portée à la discussion : gageons que le travail en équipe devienne enfin, en lieu et place de la question de l'avancement de carrière, le cœur de la réflexion sur l'évaluation des personnels. Notre culture nous empêche d'évoluer rapidement sur cette acceptation de l'efficacité collective. Mais incontestablement, notre système en a besoin.

Les acteurs du quotidien doivent pouvoir apporter mais aussi obtenir des réponses au plus près des difficultés rencontrées collectivement. Les directeurs, chefs d'établissement voire inspecteurs doivent se former à cette nouvelle approche du travail, en commençant par mettre en œuvre ou faire vivre les outils déjà disponibles pour ce faire.

Evoquons notamment les CHS d'établissement, vivotant voire inexistant dans la plupart des établissements. Les personnels sont prêts à s'impliquer encore plus, ils attendent ces évolutions. Monsieur le Recteur, le Sgen-CFDT vous demande de bien vouloir rappeler aux responsables d'établissement l'absolue nécessité de la tenue de cette instance, incontestablement efficace et statutairement indéniable.

Enfin et pour anticiper sur un des sujets abordés ce jour à savoir les GRETA, le Sgen-CFDT, à l'instar de tout ce qui guide son engagement syndical, rappelle qu'il se positionnera toujours en faveur du respect et de l'amélioration des conditions de travail des personnels. Tout ce qui pourra apporter de la transparence, de l'équité, du respect dans le quotidien des personnels concernés aura notre adhésion. En revanche, tout ce qui pourrait voir leur situation se dégrader amènerait une opposition systématique de notre part.

Engagé depuis longtemps au plus près des personnels GRETA, le Sgen-CFDT ne prendra pas position sur telle ou telle solution administrative, il apportera simplement, en accord avec des valeurs toujours défendues, ses revendications en terme de garantie pour le bien des personnels comme pour le service aux usagers.

C'est dans cette idée de défense des personnels et du service rendu au public que le Sgen-CFDT demande à ce que les collègues éventuellement concernés par une fermeture de poste en CPGE soient traités avec bienveillance et que leurs compétences soient prises en compte.

Cependant, le Sgen CFDT ne s'engagera pas dans une défense de principe des classes préparatoires telles qu'elles existent actuellement. Nous souhaitons qu'elles évoluent vers davantage de promotion sociale. De ce fait, nous regrettons que le Rectorat envisage une suppression pure et simple de classes en lieu et place d'une évolution plus à même de corriger les inégalités sociales et les effets de transmission du capital culturel.

Pour le Sgen-CFDT Poitou-Charentes, David Vincent et Carole Caillard, élus CTA.